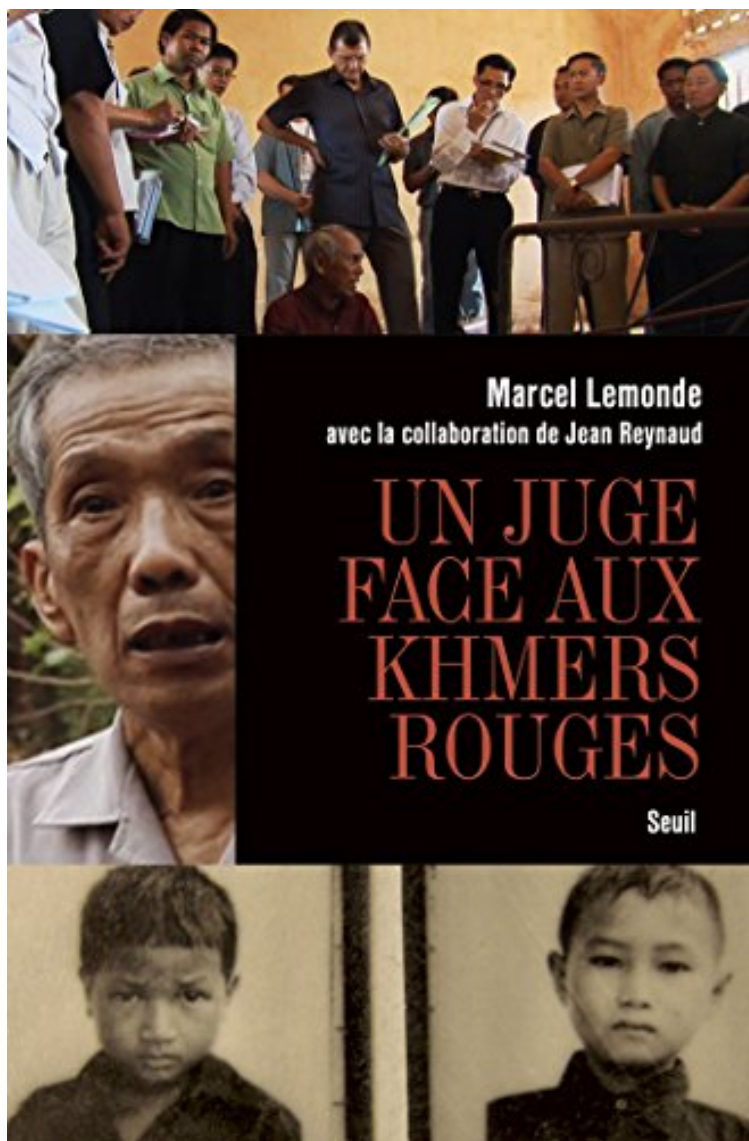


[Library ebook] File size: 20.Mb

Un juge face aux Khmers rouges



*Par Marcel Lemonde, Jean Reynaud
ePub | *DOC | audiobook | ebooks |
Download PDF*

Dtails sur le produit Rang parmi les ventes : #220607 dans eBooksPubli le: 2013-01-03Sorti le: 2013-01-03Format: Ebook Kindle

[Library ebook] Un juge face aux Khmers rouges

Par Marcel Lemonde, Jean Reynaud : Un juge face aux Khmers rouges before purchasing it in order to gage whether or not it would be worth my time, and all praised Un juge face aux Khmers rouges:

Download

Read Online

Description :

Prsentation de l'diteurAVEC LA COLLABORATION DE JEAN REYNAUDNomm juge d'instruction pour le procs international des Khmers rouges, Marcel Lemonde est charg en 2006 d'tablir la responsabilit des principaux dirigeants encore vivants du tristement clbre " Kampoucha dmocratique ". C'est la premiere fois dans l'histoire (et sans doute la seule) qu'est entrepris le procs de responsables d'un rgime communiste.Mais le magistrat se trouve rapidement confront d'incroyables difficults. L'ampleur des crimes donne le vertige : prs de deux millions de morts, un peuple entier rduit en esclavage. Les faits remontent dsormais plus de trente ans, les tmoins sont introuvables, ne se souviennent plus, ou ne veulent plus se souvenir. Il lui faut pourtant dcouvrir des preuves, interroger les suspects, les confronter leurs anciens subordonns, supporter les interferences gouvernementales, les attaques de la presse et l'agressivit de certains des avocats de la

dfense. Un juge face aux Khmers rouges raconte de l'intérieur les arcanes de cette aventure judiciaire hors du commun faisant suite l'une des pires tragédies du siècle. Il nous livre le récit d'une passionnante bataille entre diplomatie et justice, nobles intentions et manque de moyens, devoir de mémoire et besoin de tourner la page.

Jour après jour, il décrit la progression de son enquête, ses avancées, ses reculs et ses frustrations : ce que, reprenant les mots de Victor Hugo, il appelle " le pas boiteux de la justice ". Magistrat français, Marcel Lemonde a été successivement juge d'instruction, sous directeur de l'ENM et président de chambre la Cour d'appel de Paris. Jean Reynaud, avocat, est coauteur d'un documentaire intitulé Khmers rouges, une simple question de justice. Extrait de l'avant-propos D'ordinaire, on attend du juge qu'il reste silencieux. Il est censé ne s'exprimer qu'à travers ses décisions et, une fois celles-ci rendues, il ne peut rien y ajouter, ni par la parole ni par l'écrit. Son rôle consiste à permettre le passage du fait au droit. Pour cela, pas de discours, des actes : tel un boulanger de la justice opérant, solitaire, dans le silence du petit matin, le juge doit se borner à trier les faits pour en faire du droit, en utilisant le seul levain de la loi. Ainsi, celui dont la tâche consiste à décider doit laisser à d'autres le soin de commenter. En temps normal. Car il est des circonstances qui peuvent modifier les données du problème. Si la dimension du procès revêt un caractère historique exceptionnel, si l'absence de précédent et l'originalité des règles applicables transforment l'action du juge en expérimentation unique, plus forte raison si cette action garde un goût d'inachevé, voire est marquée du sceau de l'échec, alors il peut devenir non seulement légitime mais encore nécessaire pour le juge de rompre le silence, afin d'expliquer ce qui a pu être mal compris, de rétablir les faits si des informations inexacts ont été diffusées, de prévenir la répétition des erreurs qui ont pu être commises, bref, afin de permettre de tirer toutes les leçons de l'expérience. Les conditions dans lesquelles a été organisé le procès des Khmers rouges présentent précisément de telles caractéristiques. En effet, tout, dans cette formule inédite de justice internationale, fut extraordinaire. À commencer par le nom du tribunal.

Ses concepteurs, conscients sans doute que l'aventure dans laquelle ils se lançaient était un peu folle, le baptisèrent Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. On croirait lire le titre d'un spectacle fantasmagorique. Titre insuffisant, toutefois, pour rendre compte du fonctionnement de ce tribunal : il serait plus juste d'intituler le spectacle, L'histoire terrible mais inachevée des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens... Extraordinaire était le dossier. Par son ampleur, tout d'abord : des crimes commis par milliers ; environ deux millions de morts (soit plus du quart de la population du Cambodge), par exécutions, torture, puisement, maladie, famine ; une population réduite en esclavage dans un pays devenu une prison sans murs ; plus de monnaie, plus de propriété, plus de vie privée, plus de famille. Extraordinaire par sa nature ensuite. Le procès des Khmers rouges restera le premier (et sans doute le dernier) portant sur les crimes commis au nom du communisme. Extraordinaire par sa difficulté. Des faits vieux de trente ans ; des témoins introuvables, disparus, ne se souvenant plus ou ne voulant plus se souvenir ; des documents innombrables à dépouiller et traduire ; des tudes historiques précieuses qu'il fallait connaître - elles constituaient des sources précieuses - sans en être prisonnier, car elles étaient aussi autant de pré-jugements. Extraordinaire enfin, le contexte. Il s'agissait d'organiser un procès digne d'une juridiction internationale dans un pays qui, trente ans plus tard, était revenu l'âge de pierre, où l'état de droit reste aujourd'hui encore entièrement à construire. Revue de presse Comment juger le plus grand crime de masse du XXe siècle ? Le magistrat chargé de cette tâche raconte. La formule sonne juste car elle dit tout. Marcel Lemonde emprunte la légende des siècles de Victor Hugo qui évoquait le pas boiteux de la justice. Ainsi commence le récit du juge d'instruction français qui quatre ans durant a été chargé d'établir la responsabilité des dignitaires Khmers rouges au Cambodge. Non sans raison, le magistrat place galement son témoignage sous le parrainage de Nicolas Bouvier, qui dans l'Usage du monde écrivait : On croit qu'on va faire un voyage mais, bientôt, c'est le voyage qui vous fait ou vous défait.... Rien n'est simple dans cette aventure. Les faits sur ce plus grand crime de masse du XXe siècle (au moins 1,7 million de morts) ont plus de trente ans. La machine hybride de la justice a des allures d'usine à gaz. Excepté Duch, le bourreau du centre de torture de S-21, les dignitaires jugés sont procureurs, quand ils ne sont pas malades et oublieux. Le souhait de les voir comparés est surtout le fait de quelques idéalistes dont Lemonde fait partie. (Arnaud Vaulerin - Libération du 30 mai 2013)